



ÉCOLE DES AVOCATS DU GRAND OUEST

« Le droit des sûretés face à la procédure collective »

Jeudi 28 mai 2026, de 14h à 18h, à distance

Par M. Matthieu MOREAU-CUCCHI, Professeur à l'Université de Strasbourg

### PROGRAMME

- I. Introduction : enjeux et principes directeurs
- II. Le sort des sûretés à l'ouverture de la procédure collective
- III. Les sûretés réelles face aux procédures collectives
- IV. Les sûretés personnelles
- V. Stratégies pratiques et contentieux



**Campus de Ker Lann**  
Contour Antoine de St Exupéry, 35172 BRUZ

02 99 67 46 67  
contact@edago.fr  
[www.edago.fr](http://www.edago.fr)

